

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION TOUCH AVAL - ENQUETE PUBLIQUE

Permanence le lundi 15 mars 2021 de 14h à 17h salle des associations

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
D'INONDATION (PPRI)

Du 1er au 30 mars 2021 inclus, pour la 1ère phase de concertation publique, la population est invitée à formuler ses observations et propositions sur le dossier complet de PPRI (aléas, enjeux, zonage réglementaire et règlement écrit) en cours d'élaboration.

Le commissaire enquêteur Monsieur LASSERRE tiendra une permanence à la salle des associations le **lundi 15 mars 2021, de 14h00 à 17h00**. Merci de respecter les mesures sanitaires gouvernementales.

Un dossier complet de PPRI est consultable en mairie au heures d'ouverture et téléchargeable sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne : <http://www.haute-garonne.gouv.fr>

Un registre dématérialisé est également mis en place : <https://www.registre-numerique.fr/ppri-touch-aval>

A l'issue de la concertation, un bilan des observations et des suites données sera dressé par la DDT. Il sera alors diffusé et remis au commissaire enquêteur du projet de PPRI avant l'enquête publique

Pour plus d'informations sur les PPR, une brochure est disponible en mairie.

[«Arrete_signe.pdf»](#)

[Affiche Enquête PPRI](#)